
Guide d'application n°8

Bonnes pratiques et recommandations pour la gestion des zones enherbées et d'agrément le long des infrastructures régionales

Ce guide s'étend aux zones enherbées, aux parkings, giratoires, aménagements touristiques, aires de repos, abords des bâtiments gérés par le SPWMI.

Ces zones feront tout d'abord l'objet d'un plan de gestion d'interventions raisonnées.

I. Exemple-type du plan de gestion du pont canal du Centre

Les principes généraux sont :

L'ensemble du site a été réparti en 3 zones de prise en charge :

- La Ville de La Louvière,
- La direction de Voies hydrauliques de Mons,
- La direction des Routes de Mons.

Pour chacune de ces parties, un budget d'entretien a été calculé pour les dix années à venir.

Pour l'ensemble des zones enherbées, trois types d'entretien sont prévus :

-Un entretien « régulier » à raison de sept opérations annuelles (1 opération par mois en période de croissance) Ce type d'entretien est réservé aux zones se devant d'être soignées (rond point, abords de parking,...)

-Un entretien « normal » à raison de trois opérations annuelles, réservé aux bords des routes et chemins.-Un entretien « léger » dans les zones plus isolées et en retrait de la route à raison d'une opération annuelle.

Ces opérations sont prévues sans ramassage.

Pour maintenir le site en bon état de propreté, une opération de nettoyage du site est prévue par saison, soit 4 opérations annuelles. (Cette opération comprend le ramassage de déchets de toute nature).

Le binage des fosses de plantations est poursuivi pendant les 5 prochaines années de façon à préserver le pied des arbres et à limiter la concurrence des adventices.

Les zones de plantations arbustives sont également binées 7 fois par an, le nombre d'opérations annuelles sera réduit une fois la couverture du sol optimisée.

Pendant les 3 premières années, le fauchage entre plants est encore pratiqué à raison de trois opérations annuelles.

La Roselière est traitée annuellement, 2 opérations de curage des fossés sont également prévues pour la durée du marché.

Les surfaces minérales sont traitées par désherbage thermique ou brossage mécanique.

Enfin, les arbres sont suivis, afin d'optimiser leur croissance, il est prévu au métré des tailles de formation lors de la troisième et de la dixième année.